



A l'Office National des Forêts les choses doivent changer !

Et les méthodes d'un autre temps être abandonnées !

Parce que **depuis 2 ans les instances représentatives nationales des personnels de l'ONF ne sont plus que des coquilles vides** que la direction ne consulte plus que de manière épisodique et pour la forme,

Parce que **les dérives dans la gestion du personnel contredisent les textes** réglementaires, et que cette gestion donne lieu à des **pratiques déviantes** en termes de recrutement comme de licenciement,

Parce que **la direction de l'ONF ne tient aucun compte des demandes d'apaisement et des tentatives de cadrage des ministères de tutelle,**

Parce qu'à **travers les dérives** dans les priorités affichées et les décisions prises, ce sont **les compétences, les valeurs et la légitimité** de la gestion des forêts publiques par l'ONF qui **sont fragilisées** et ses personnels avec,

Parce que les **3 principaux facteurs de souffrance au travail et de risques psychosociaux** (identifiés lors des études menées en 2015 dans le cadre du CCHSCT) que sont, l'augmentation des charges de travail, le conflit de valeurs et le sentiment de non reconnaissance professionnelle, **sont à un niveau jamais atteint à l'Office National des Forêts,**

Parce qu'aujourd'hui **continuer à croire aux promesses du Directeur Général** de réelles concertations, n'est plus d'actualité et qu'y croire **revient à cautionner et être complice des méthodes utilisées et du non-respect des textes,**

3 syndicats qui représentent les 2/3 des personnels de droit public,

et alors qu'ils sont de sensibilités différentes,

ont décidé de porter ensemble un référé en justice pour demander l'intervention de l'inspection du travail à l'ONF.

Ils en appellent une nouvelle fois à l'intervention de l'Etat, pour que les personnels puissent, à nouveau, croire en un avenir pour l'ONF et pour la gestion durable et multi-fonctionnelle des forêts publiques françaises !

Le 17 juillet 2017

Contacts :

CGT Forêt : Gilles QUENTIN 06 80 01 35 61

EFA-CGC : Jean Marc FALISZEK 06 66 27 10 85 - Arnaud METAIS 07 60 17 60 69

SNUPFEN Solidaires : Philippe CANAL 06 01 13 67 68